

Le Relais Social de Charleroi fait le point sur son mythe fondateur: "Sortir du Sans-abrisme"

Le Relais Social de Charleroi fêtait en octobre 2011 ses dix années d'existence. Dix ans, c'est à la fois peu et c'est aussi beaucoup d'énergie déployée pour aider les personnes en situation de précarité sociale aigüe que sont les «habitants de la rue». Le colloque, organisé à cette occasion, a eu pour principe de questionner le mythe fondateur du Relais Social: «Sortir du sans-abrisme...». à partir des axes qui l'ont fabriqué: ... Avec quels réseaux? Comment aller de l'urgence à l'insertion? Le logement permet-il de sortir du sans-abrisme?, Quelles participations mettre en place?

Il y a dix ans, à l'initiative du Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, Thierry Detienne, les opérateurs sociaux associatifs, le CPAS et la Ville de Charleroi ont imaginé afin de venir en aide aux personnes en situation de précarité sociale aigüe de mutualiser les compétences pour travailler ensemble et «faire réseau» autour de quatre pôles d'intervention (l'hébergement d'urgence, le travail de proximité en rue, l'accueil en journée, l'intervention sociale d'urgence).

Le Relais Social était né. Démarche novatrice embrayant sur les engagements du Contrat d'Avenir pour la Wallonie (1999) et sur laquelle se sont greffés les services sociaux - dont certains subventionnés par le Relais Social -, elle a permis aux travailleurs sociaux de s'approprier une nouvelle dimension du travail social.

L'appellation "Relais Social" regroupe ainsi un réseau composé d'opérateurs publics et associatifs actifs dans l'aide aux personnes en précarité sociale aigüe; et une équipe chargée d'accompagner, d'impulser des pratiques à destination des publics en demande mais aussi des travailleurs sociaux. La pérennité du projet est assurée par un Décret¹ et une Charte définit les grandes valeurs éthiques qui se veulent partagées. Tout au long de ces dix années, c'est l'évolution des services partenaires, une meilleure connaissance réciproque et l'émergence de nouvelles pratiques qui ont fait réseau.

Au-delà du soutien et de la sympathie que les mandataires locaux et régionaux ont pour ce dispositif, c'est la diversité du panel et l'accueil des participants durant ce colloque qui ont permis de restituer une part de ce que tous ont pu apporter au Relais Social.

L'un des événements originaux de ce colloque fut la journée consacrée à la participation. Des personnes² en situation de grande précarité se sont retrouvées sur le devant de la scène, habituellement occupée par les experts scien-

tifiques, à prendre une place d'experts d'expériences. C'est toute la force du témoignage qui se déploie lorsque la parole des personnes précaires est portée publiquement, comme c'est le cas dans l'assemblée citoyenne «Parlons-en» organisée chaque mois par le Relais Social. C'est aussi toute la force mobilisatrice de l'action au travers des «Budgets participatifs»³ qui a pu ainsi trouver une tribune publique pour exprimer qu'on ne peut réellement tenter de sortir d'une situation de précarité⁴ que lorsqu'on (re)devient «utiles au monde» et en particulier aux autres qui vivent aussi cette précarité.

Mais si la participation représente un droit de citer et, tout autant un droit de cité et de participer à la citoyenneté en prenant une place et un rôle, il ne faut pas pour autant oublier que bon nombre de personnes en lien avec les institutions d'aide développent avec celles-ci une relation qui met en tension les fondements des modèles classiques d'intervention. Sans conteste, ce que certains professionnels appellent «la récurrence» des utilisateurs des services du Relais Social vient, avec l'urgence, interpellé les professionnels sur la temporalité de l'intervention.

Pour Serge Zombek⁵, si la récurrence et l'urgence sont à entendre dans un premier temps comme les constats d'un échec de réseau, la récurrence doit surtout être interprétée comme la partie visible d'un processus long et complexe duquel il faut sortir la personne pour l'accompagner vers l'autonomie. Face à ce constat, il faut prendre le temps nécessaire: le temps de l'accueil, le

1. Décret du 17 juillet 2003 relatif à l'insertion sociale.

2. Aïcha, Domenico, Marie, Maurice, Martine

3. Les Budgets Participatifs permettent à des habitants de la rue d'organiser, avec une institution marraine, des actions annuelles subventionnées en partie par le Relais Social. Ces actions ont une dimension collective par les personnes en difficultés pour les personnes en difficultés.

4. Au sens donné par le Dr Jean FURTOS, «la précarité comme une triple perte de confiance: en soi, aux autres, en l'avenir»

5. Psychiatre au SMES-B et au CHU Saint-Pierre (Bruxelles), invité au colloque en tant que discutant

temps de l'expression⁶, le temps de la reconstruction⁷.

Afin de donner sens à cette difficulté de sortir d'une situation d'urgence - récurrence chez les personnes les plus déstructurées, des projets émergent. Le Rocher, développé au sein d'une Maison d'accueil à Namur⁸, est un projet de pré-accueil à très bas seuil d'accès. Celui-ci permet aux personnes de se poser sans contrainte, sans pression de résultat ou de jugement lorsque le besoin de retourner à la rue se fait sentir. L'idée développée est de prendre le temps de traiter l'urgence pour qu'elle ne se transforme pas encore une fois en récurrence. Les voies alternatives à la linéarité des réponses existent; encore faut-il de l'audace institutionnelle et politique à les porter.

Force est de constater que le «sans-abrisme» révèle toute une complexité lorsqu'on interroge les cadres d'intervention qui l'entourent. Si le logement reste une priorité, elle ne deviendrait absolue qu'en la relativisant avec des accompagnements adaptés et intégrés. Le projet récent «Un chez soi d'abord» importé d'un modèle américain dans quatre métropoles françaises dont Lille implique des habitants de la rue atteints de troubles psychiques sévères et ce, dans un processus d'accompagnement pluridisciplinaire. Si l'initiative reste pertinente, son développement ne doit pas occulter que des outils existent déjà sur les territoires mais aussi, comme le souligne le sociologue Sandro Cattacin⁹, que toute initiative doit prendre en compte la diversité des personnes et leur volonté individuelle pour envisager un "Dignity first", complément nécessaire à la démarche "Housing first".

Au sein du Relais Social de Charleroi, l'asbl «Comme Chez Nous » met en évidence qu'un processus de prise en charge intégrée et diversifiée ne peut se faire qu'à partir de la confiance qui se tisse dans le service d'accueil de jour pour entamer, à partir de l'urgence, un travail d'accompagnement. A travers le processus, c'est tout l'enjeu majeur de la lutte contre l'isolement social qui se met en œuvre et, comme le souligne Jean Florence¹¹, «habiter un logement, c'est d'abord habiter son

corps», c'est investir les mécanismes de solidarités actives et prendre en compte les aspects immatériels de la problématique.

D'autres outils novateurs permettent de prendre part au processus d'accompagnement. Le bail glissant développé par l'asbl liégeoise Habitat-Service permet de donner une réponse à des propriétaires méfiants en proposant des garanties, endossant le statut de locataire principal envers le propriétaire, et en proposant un accompagnement social adapté au locataire. Un tel outil représente l'opportunité de renouer des relations avec des propriétaires sous un mode constructif et positif.

Ces initiatives exposées au colloque montrent combien il reste essentiel de continuer à modeler les pratiques institutionnelles aux réalités contemporaines vécues par les personnes en situation de désaffiliation sociale et qu'il s'agit d'apporter des nuances au relogement. Celui-ci ne peut pas toujours constituer une première étape et, s'il devient incontournable, il ne peut s'affranchir de l'accompagnement dans une perspective de reconstruction impliquée et impliquante, valorisant l'accueil, l'accompagnement et la participation des personnes, ni d'une démarche d'ouverture envers notamment les propriétaires, pour se donner les chances de réussite.

L'un des enseignements majeurs de notre travail en réseau est de s'être progressivement inscrit dans une organisation apprenante qui implique tout au moins le soutien de ses partenaires et des travailleurs sociaux. Comme l'a rappelé Suzanne Huygens, Coordinatrice du Relais Social de Charleroi, il s'agit d'une co-construction autour de deux axes que sont la concertation et la coordination des actions, des savoirs, des projets.

S'il a permis de rendre les actions plus efficaces, plus professionnelles, il n'en demeure pas moins que le Relais Social reste confronté à une évolution rapide de la précarité grandissante et complexe. Sans conteste, les enjeux sont majeurs lorsque la précarité affecte la santé mentale, l'errance des jeunes et des femmes, l'assuétude de personnes en forte déliaison sociale, les migrants,...

Pour l'ensemble des participants et des intervenants au colloque, il est évident que seule une grande cohérence dans le réseau peut permettre d'envisager de franchir ces nouveaux défis. C'est dans ce sens que Nicolas Bernard¹¹ a clôturé ces journées en rappelant que le réseau atteint une maturité lorsque ses opérateurs adhèrent¹² à un principe commun d'aide et de soutien... et cela nécessite de continuer à créer des ponts, des formes de résistance, une éthique de la responsabilité partagée, lorsque la précarité pousse vers le silence.

Emmanuel NICOLAS
Coordinateur Adjoint représentant le Secteur
Associatif du Relais Social du Pays de Charleroi
rscharleroi.enicolas@yahoo.fr

6. L'abri de nuit hivernal du CPAS de Charleroi a initié une démarche du récit de vie chez des habitants de la rue comme étape à la réappropriation de l'expérience vécue.

7. Pour Bernard Van Humskerken, responsable du Dispositif d'Urgence Sociale (CPAS de Charleroi), ce processus correspond à un «contre-transfert institutionnel». Le temps de l'accueil: permettre à l'autre de se poser et se déposer; le temps de l'expression: aider la personne à entamer une attitude réflexive permettant de se projeter dans un a-venir; le temps de la reconstruction: reticotation à partir de la personne elle-même via une restauration de la fierté et de la responsabilité.

8. Asbl « Avec Toit », Maison d'accueil et de vie communautaire

9. Professeur à l'Université de Genève, invité au colloque en tant que discutant

10. Psychanalyste, professeur émérite de l'UCL et FUSL, invité au colloque en tant que discutant

11. Docteur en Droit, Philosophe, Professeur aux Facultés Saint Louis (Bruxelles) et Président du panel de discutants

12. Jean Florence parle de «version personnelle de l'adhésion au réseau» lorsqu'il évoque le mythe fondateur.